Dynamique de l’épargne et du crédit à mi-parcours du programme d’accompagnement en milieu urbain

Filets de Sécurité et de Résilience

SERVICE ÉTUDES ET ÉVALUATIONS
DPSESI
Mai 2026



Introduction et contexte

Ce document traite le bilan à mi-parcours des situations d’inclusion financière des ménages bénéficiaires d’accompagnement en milieu urbain. L’approche repose sur une collecte de données auprès d’un échantillon de 18 420 bénéficiaires répartis dans quatre districts : Antananarivo Avaradrano, Toliara I, Mahajanga I et Sainte-Marie.

Issus des couches les plus vulnérables de la communauté, les ménages bénéficiaires trouvent dans ce programme une réelle opportunité de renforcer leur résilience et d’améliorer durablement leurs conditions de vie. L’inclusion financière, combinée à l’inclusion productive, constitue un pilier essentiel du dispositif d’accompagnement vers l’inclusion économique des ménages bénéficiaires

En particulier, l’inclusion financière repose sur une approche d’un mécanisme associant renforcement des capacités et accès aux services financiers. Le pilier central de cette stratégie est la mise en place d’Associations Villageoises d’Épargne et de Crédit (AVEC), qui permettent aux ménages de sécuriser leurs économies et d’accéder à un crédit communautaire. Cet accompagnement est complété par des formations en éducation financière visant à promouvoir une gestion plus efficace et rationnelle des ressources des ménages. Ainsi ensemble, ces leviers contribuent à faire de l’épargne et du crédit de véritables outils d’investissement, de résilience et de stabilité économique pour les bénéficiaires du programme.

Accès aux services financiers



La possession d'un compte financier représente un enjeu majeur dans le processus d'inclusion financière. Elle constitue un moyen à sécuriser les épargnes des ménages mais également à avoir accès aux services financiers tels que les crédits ou transferts d'argents. Toutefois, ces services restent moins accessibles et souvent peu adaptés aux ménages les plus vulnérables. Les raisons sont multiples telles que la méconnaissance des services financiers et de leur fonctionnement, faible niveau d'éducation financière ou encore insuffisance des revenus. Les chiffres en témoignent, avec moins de 2 % des bénéficiaires disposant d'un compte auprès d'une banque classique ou d'une institution de microfinance. À l'inverse, les services mobiles (mobile Banking) affichent une dynamique prometteuse et concernent 37 % des ménages. L'épargne communautaire demeure également le véritable pilier de l'inclusion financière, pratiquée par 88 % des bénéficiaires.

Capacité d'épargne

La capacité des ménages à épargner demeure un indicateur central de la résilience économique. Les ménages capables de mettre de l'argent de côté disposent normalement d'une meilleure stabilité économique et d'une plus grande capacité à faire face aux dépenses imprévues. En revanche, l'absence d'épargne peut révéler une forte vulnérabilité financière, où l'ensemble des revenus est absorbé par les dépenses courantes de consommation, notamment alimentaires.

Au cours de l'année 2025, la moitié des ménages déclarent disposer d'une épargne. Les bénéficiaires présentant la plus forte propension à épargner sont principalement les ménages dirigés par des chefs de ménage relativement jeunes et ayant un niveau d'instruction élevé. À l'inverse, les ménages dont le chef de ménage est âgé de plus de 60 ans apparaissent comme les plus vulnérables sur le plan financier. De faibles disparités existent également entre les districts. Notamment dans le district de Toliara où ce taux atteigne les 55%. Cela est dû en partie à une forte participation des bénéficiaires à des épargnes communautaires (AVEC).

Parmi les ménages ayant la capacité d'épargner, une grande partie (88 %) place leur argent dans l'épargne communautaire. Cela confirme que l'épargne communautaire reste un pilier fondamental de l'inclusion financière pour les bénéficiaires. Par ailleurs, une part significative (45 %) pratique encore l'épargne domestique. Enfin, 15 % de ces ménages utilisent le mobile banking comme outil d'épargne. Le recours systématique au mobile money pour le versement des allocations par le programme en milieu urbain explique en partie cette situation. En effet, ce dispositif offre aux bénéficiaires une opportunité d'accéder aux services financiers fournis par le mobile money, notamment l'épargne.

Accès et utilisation du crédit

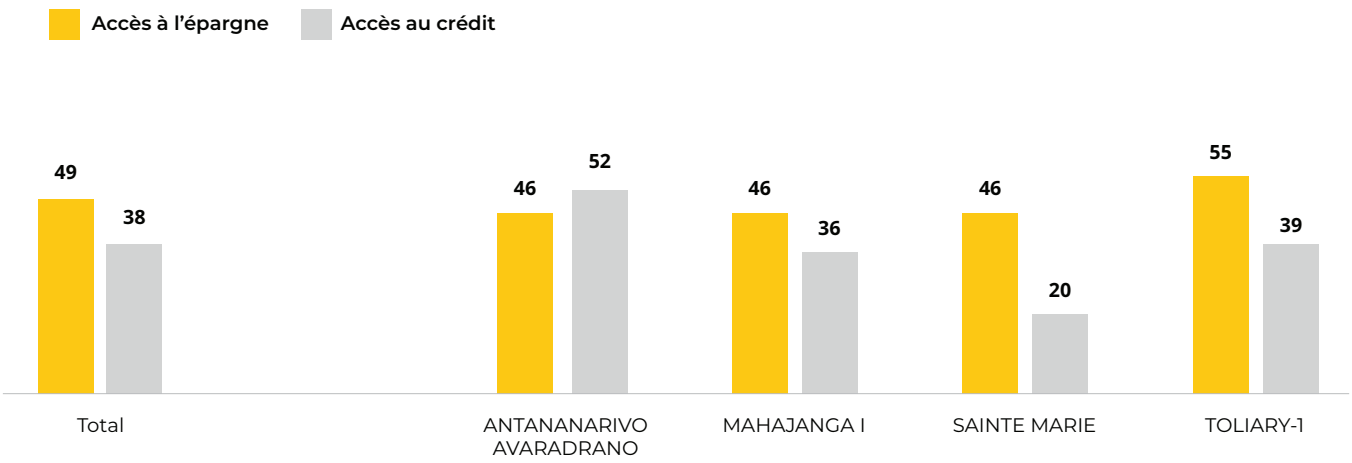
Un autre élément du fonctionnement économique des ménages est l'accès au crédit. Cela peut constituer à la fois un mécanisme de financement des investissements et une stratégie de gestion des difficultés. Les ménages qui parviennent à accéder au crédit peuvent financer des activités génératrices de revenus ou réaliser des achats de biens, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie quotidiennes. Toutefois, dans des contextes de pauvreté, le crédit est fréquemment utilisé pour répondre à des besoins immédiats tels que l'achat de nourriture, les dépenses de santé ou les frais scolaires, ce qui traduit souvent par une insuffisance des revenus.

Pour l'année 2025, 38% des ménages ont eu accès à des crédits. D'une part, les données révèlent une corrélation positive entre le taux d'accès aux crédits et le niveau d'éducation des chefs de ménages. Cela indique que les ménages bénéficiaires dirigés par des personnes plus instruites disposent généralement d'une meilleure capacité à accéder aux services financiers. D'autre part, des disparités importantes existent entre les districts. Le district d'Antananarivo Avaradrano enregistre le taux d'accès le plus élevé, atteignant 52 %, ce qui traduit un besoin marqué de crédits dans cette localité. À l'inverse, le district de Sainte-Marie présente le niveau d'accès le plus faible, avec un taux ne dépassant pas 25 %.

Par ailleurs, parmi les bénéficiaires ayant eu recours au crédit, 46 % ont sollicité un soutien financier auprès de leur famille, ce qui montre que les mécanismes de solidarité familiale demeurent une source de financement essentielle pour de nombreux ménages. En deuxième position, les bénéficiaires se tournent vers l'épargne communautaire (36 %), soulignant encore l'importance et la pertinence des AVEC comme dispositif de financement de proximité et de renforcement de l'inclusion financière au niveau communautaire. Enfin, il convient de noter qu'une proportion non négligeable des ménages (11 %) recourt encore à des prêteurs informels pour répondre à leurs besoins financiers.

Les résultats sur l'utilisation des crédits apportent un éclairage supplémentaire sur le profil financier des bénéficiaires. Les ménages recourent principalement au crédit pour des dépenses de consommation (30 %). Cette situation peut refléter une certaine vulnérabilité économique, dans la mesure où une partie des ménages est contrainte de s'endetter pour couvrir ses besoins essentiels. Par ailleurs, 23 % des ménages mobilisent les crédits pour des investissements productifs liés aux activités génératrices de revenus (AGR), soit pour améliorer une activité existante (16 %) ou pour en démarrer une nouvelle (7 %). Ces résultats suggèrent que le crédit joue également un rôle de levier économique, en soutenant le développement des AGR et les stratégies d'amélioration des moyens de subsistance des ménages. Enfin, une part non négligeable des ménages utilise également les crédits pour financer des dépenses de santé (21 %) et d'éducation (14 %), soulignant ainsi leur rôle dans la prise en charge des besoins essentiels et du capital humain.

Graphique 1 : Taux d'inclusion financière des ménages bénéficiaires pour l'année 2025 par district (en %)



Conclusion

Les ménages bénéficiaires, issus des couches les plus vulnérables de la communauté, disposent encore d'un accès limité aux services financiers classiques tels que les banques et les institutions de microfinance. Toutefois, l'intégration des épargnes communautaires et des services de mobile money dans le programme leur offre une opportunité d'accéder à des services financiers davantage adaptés à leur profil. Les résultats montrent notamment que 88 % des bénéficiaires sont membres d'une AVEC à mi-parcours du programme. Par ailleurs, parmi les ménages ayant déclaré disposer d'une épargne (49 %), la majorité place leurs économies dans les épargnes communautaires, même si une part importante continue de pratiquer l'épargne domestique.

Concernant l'accès au crédit, 38 % des ménages bénéficiaires y ont eu recours. La famille demeure la principale source de soutien financier, suivie des épargnes communautaires, tandis que le recours aux institutions financières classiques reste limité. Les crédits sont principalement utilisés pour couvrir les besoins quotidiens de consommation, traduisant une certaine vulnérabilité économique. Néanmoins, une partie des ménages mobilise également ces crédits pour investir dans des activités génératrices de revenu.

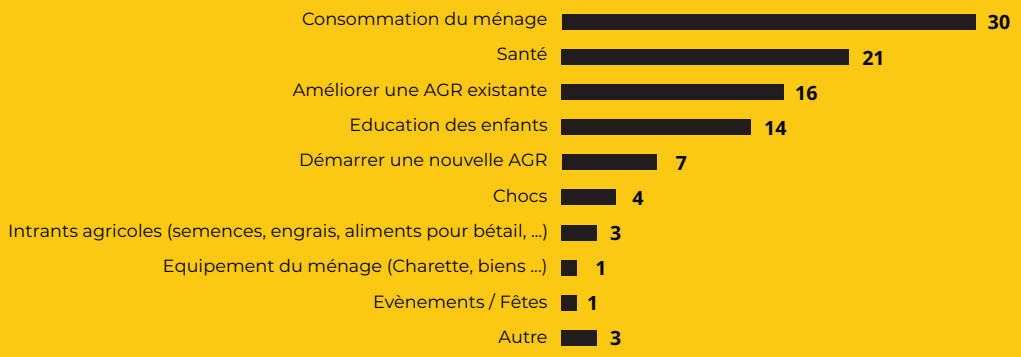
Par ailleurs, les résultats à mi-parcours suggèrent de renforcer la promotion des épargnes communautaires, qui apparaissent comme des dispositifs de financement de proximité particulièrement adaptés au profil des bénéficiaires. Elles jouent un rôle central dans l'inclusion financière des ménages, en leur permettant d'accéder à des mécanismes d'épargne et de crédit. La promotion du mobile money pourrait également contribuer à améliorer la sécurisation de l'épargne ainsi que les transferts d'argent au sein des ménages bénéficiaires.

Toutefois, l'accès aux services financiers à lui seul ne garantit pas de meilleurs résultats économiques. Des actions de renforcement des capacités en matière de gestion budgétaire, de planification des dépenses et d'utilisation productive du crédit demeurent essentielles afin d'améliorer la gestion financière des ménages.

Enfin, le développement de mécanismes de crédits productifs adaptés au profil des bénéficiaires, avec de conditions d'accès simplifiés ou d'une allocation productive et d'un accompagnement technique approprié, constitue un levier important. Un tel dispositif contribuerait à renforcer les investissements dans les activités génératrices de revenus et à soutenir durablement les moyens de subsistance des ménages bénéficiaires.

Graphique 2 : Utilisation des crédits par les bénéficiaires (en %)

Base : Les bénéficiaires ayant contracté des crédits pour l'année 2025



Graphique 3 : Type d'institution de crédit (en %)

Base : Les bénéficiaires ayant contracté des crédits pour l'année 2025

